



Assemblée Générale du 22 Mars 2025 à HERSIN-COUPIGNY

Je remercie M. le Maire de la commune d'HERSIN COUPIGNY, M. Jean-Marie CARAMIAUX de m'avoir accordé un rendez-vous pour me présenter et présenter les DDEN. Merci de votre présence aujourd'hui et de nous accueillir en mettant gracieusement cette salle à notre disposition.

Je laisse la parole à Monsieur le Maire.

M. Caramiaux souhaite à tous une bonne assemblée générale et s'excuse de ne pas pouvoir rester parmi nous plus longtemps étant tenu de participer à une autre réunion. Il nous souhaite des travaux fructueux lors de notre AG.

Merci à MM. Roger GOULOIS et Jean-Pierre SAILLY respectivement Président et trésorier de l'Union Départemental des DDEN du Pas de Calais, de leur présence aujourd'hui.

Se sont excusés Mme Stéphanie SOUCHON (IEN de Béthune 3) et M. Jérôme DUÉE (IEN de Béthune 4), ainsi que Mmes Nadine Lefebvre, Béatrice KWASNIK (ayant donné procurations) MM. Bernard LEROY, Michel FRANCOIS, Thierry WATTRELOT et Francis PRUVOST DDEN de notre délégation.

Vous avez certainement remarqué la présence d'une nouvelle postulante aux missions de DDEN. Je souhaite la bienvenue à Mme Kathy HELIE, recrutée par Mme Régine DACQUEMBRONNE.

Merci à toutes et tous de votre présence aujourd'hui à notre Assemblée générale des DDEN de la délégation de Beuvry. Je vous remercie également pour votre participation, votre implication dans nos écoles, et à la vie de notre section de Beuvry.

Je vous rappelle l'ordre du jour de ce samedi 22 Mars 2025 :

- 1) Mots de bienvenue du Président.
- 2) Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 30 Mars 2024 à Noyelles-les-Vermelles
- 3) Rapport moral par le Président.
- 4) Rapport d'activités par le Secrétaire.
- 5) Rapport de gestion financière par la Trésorière.
- 6) Présentation du budget prévisionnel 2025 par la Trésorière.
- 7) Cotisation 2025 à 31 €.
- 8) Renouvellement Quadriennal,
- 9) Modification des listes des collègues « aux conseils d'écoles » et « visites annuelles des écoles ».
- 10) Présentation du site par le Président d'Honneur.
- 11) Questions diverses

Nous allons passer à l'approbation du compte-rendu de l'A.G. du 30 Mars 2024 à Noyelles les Vermelles. Que vous avez tous reçu par mail. Pour le rapport Financier de 2023 et le budget prévisionnel 2024 ont été approuvés lors de l'AG 2024.

Il y a-t-il des remarques, que vous souhaitez faire sur ce compte-rendu ?

Christian MOLEDA, précise son intervention lors de l'AG de 2024.

Approuvé

RAPPORT MORAL du Président

J'ai proposé aux membres de notre bureau de faire notre Assemblée Générale, cette année, à Hersin-Coupigny commune que nous avons récupérée fin 2023, afin de rencontrer les élus et de leurs faire connaître le rôle du D.D.E.N.

Je remercie encore M. le Maire d'avoir accepté de nous mettre à disposition cette salle. Je tiens de nouveau à remercier M Romain HECQUEFEUILLE qui a pris en charge trois écoles d'Hersin et Mme Géraldine LEROUX qui a

accepté de s'occuper d'une école. Il en reste pas moins que nous ne pouvons pas actuellement assurer notre présence dans les trois dernières écoles de la commune n'ayant pas de contact dans le secteur. Peut-être, M. le Maire si vous y êtes favorable, qu'un encart dans le bulletin Municipal de la Commune d'Hersin-Coupigny nous apporterait de nouveaux candidats.

Cette année, j'ai déposé auprès des municipalités qui nous subventionnent habituellement un dossier complet de demande de subvention. Nous les remercions vivement, (voir liste des communes au bilan financier joint). J'en ai profité pour déposer une demande de subvention ici à Hersin-Coupigny comme j'en avais parlé avec M. le Maire.

Comme vous le savez, et comme vous le proposez en conseil d'écoles, cette subvention est utilisée pour soutenir les projets présentés par les enseignants qui en font la demande. Elle est reversée lors du conseil d'école par le DDEN en charge de l'école. Pensez à prendre une photo de cette remise de chèque, qui paraîtra sur le site départemental.

Les trois actions phares proposées par l'Union départementale DDEN 62

Concours des écoles fleuries jardinage et développement durable :

L'Union Départementale 62 et l'OCCE organisent chaque année le concours des écoles fleuries. Toutes les écoles peuvent participer. En début de la rentrée scolaire, chaque établissement reçoit de l'OCCE un dossier à remplir pour y concourir. L'aide est apportée souvent par la mairie pour préparer les jardins potagers et le travail se fait après en coordination avec les élèves et les enseignants. Un jury passe pour juger du travail entrepris et en juin une remise de chèques par l'Union Départementale 62 de 75 € et par l'OCCE de 50 € aura lieu directement à l'école. Mais il n'est pas obligatoire que l'école fasse partie de l'OCCE pour s'inscrire dans ce cas elle ne recevra que le chèque de l'Union Départementale.

Cette année, pour notre secteur, apparemment l'école primaire de Noyelles les Vermelles a ou va déposer sa candidature.

Roger GOULOIS, président de l'U.D. des DDEN 62, nous donne des précisions sur ce sujet.

Se construire citoyen : Une aide de 150€ par projet. L'année dernière des projets contre le harcèlement des écoles de Labourse (École Maurice Carême) et Richebourg en ont bénéficié.

Roger GOULOIS, intervient pour nous préciser le mode de candidature via le formulaire en ligne sur le site de l'UD DDEN 62

Projet de Bassin : Notre trésorier Départemental budgétise 600€ par bassin pour le département. Au minimum 3 écoles doivent participer au projet. Un choix est effectué en réunion de Bureau et CA. En 2024 c'est le projet de BEUVRY pour les Olympiades (Scolariades) qui a reçu un chèque de 600€ pour l'achat de matériel.

La formation des nouveaux adhérents :

Une formation a eu lieu le 13 Mars 2025 au lycée Malraux à Béthune en présence de membres du bureau Départemental, avec une nouvelle DDEN de notre secteur, notre trésorière Régine.

Carte scolaire du secteur de Beuvry et environs :

Comme vous le savez, la difficulté est la baisse de la natalité dans notre département. Pour la prochaine rentrée scolaire, la diminution des effectifs dans le PDC sera de 3055 élèves.

Le vendredi 14 Mars 2025, l'inspection académique (IA) et les syndicats enseignants, réunis en comité social d'administration départemental (CSAD), ont entériné la carte scolaire dans les écoles du premier degré du Pas-de-Calais pour la rentrée 2025. Après un rejet du premier projet le 28 Février 2025

Voici la carte scolaire de notre secteur à la rentrée 2024 :

Fleurbaix : Ouverture d'une classe Élémentaire à L'école FRANCHE-TERRE

Les fermetures (REP Réseau d'éducation Prioritaire) et autres

Noeux les mines : élém. Louis-Pergaud (REP), 1 Fermeture : Situation suivie jusqu'au CSAD, ajustement en Juin

élém. Saint-Exupéry (REP), 2 Fermetures élémentaires

Laventie : primaire Henri PUCHOIS, 1 fermeture Élémentaire

Lestrem : RPI-RPC de Lestrem : 1 Fermeture élémentaire

Sailly-Labourse : Fusion de la maternelle Claude Monet avec l'école élémentaire Georges Brassens

Bernard PRUVOST (L) nous précise que pour l'instant, malgré la fusion, les deux écoles conservent leur nom actuel

Concernant la fusion des écoles Camus et Sand sur Beuvry : Le nouveau nom est Simone Veil.

Les travaux se poursuivent, La fusion sera effective à la rentrée 2025-2026

Réunions du président de Béthune 3 à l'U.D 62 :

Avec mes collègues : Marc WILLEMANT, Bernard PRUVOST, et. Géraldine LEROUX, nous siégeons en qualité de membre du bureau et/ou du Conseil d'Administration à l'Union Départementale du Pas de Calais pour 4 ans. Voici un récapitulatif des réunions depuis l'AG de l'UD du 16 Mars 2024 à BARLIN :

Mercredi 17 Avril 2024 : Réunion de bureau à l'hôtel de ville de Loos-en-Gohelle. L'ordre du jour : Les actions (infos, aide et financement) de L'UD, Écoles Inondées, CDEN du 11 mars, point sur les finances.

Mardi 04 Juin 2024 : Réunion du Conseil d'Administration à l'hôtel de ville de SAMER. L'ordre du jour : Point sur les écoles fleuries, Aides aux Projets Aides aux écoles sinistrées par les inondations, Congrès National de la fédération à Montpellier, Remplacement de l'animateur de Bassin Artois-Ternois actions pédagogiques (écoles fleuries/OCCE et rassemblement fin juin, évaluation des écoles, climat

Samedi 31 Août 2024 : Marc, et Marie-Catherine ont tenu le stand des DDEN, au Forum des Associations à Béthune.

Mardi 10 Septembre 2024 : Réunion de bureau de rentrée à l'école René Flament de Lestrem. À l'ordre du jour : le CDEN du 3 Septembre, point sur les écoles Fleuries, Point sur se construire citoyen, Le renouvellement 2025-2029, le 4 pages, point financier.

Mardi 19 Novembre 2024 : Réunion du Conseil d'Administration à la maison des associations à Audruicq. L'ordre du jour : Enquête «école inclusive », aides aux écoles suite aux inondations, Renouvellement des DDEN, Point financier, le 4 page (renommé Bulletin Annuel).

Mardi 04 Février 2025 : Réunion de bureau au siège de l'UD à Béthune. À l'ordre du jour : compte rendu avec le DASEN du 22 janvier. Le bulletin annuel, Protocole de renouvellement quadriennale, bilan des écoles fleuries, Bilan «se construire citoyen», bilan des écoles inondées, Cotisations 2024, point financier, nouvelle du National, AG 2025.

Mardi 25 février 2025 : Réunion du Conseil d'Administration au Lycée Senet de Hénin-Beaumont. L'ordre du jour : Compte rendu avec le DASEN le 22 janvier, Le renouvellement quadriennal, Les écoles fleuries 2024/2025 et 2025/2026, se construire citoyen, Les écoles inondées, Point financier avec approbation des comptes, AG du 15 mars 2025.

Samedi 15 Mars 2025 : Assemblée Générale de l'UD du Pas-de-Calais à l'hôtel de ville de Liévin Ordre du jour : Rapport Moral, par le Président, Rapport d'activités par le secrétaire, Rapport Financier par le Trésorier, Rapport des vérificateurs aux comptes, Budget Prévisionnel, Montant des cotisations, Prévision rentré 2025/2026.

Pour terminer, je voudrais vous rappeler que : Notre indépendance constitue la garantie de notre crédibilité de médiateur au sein de l'école entre toutes ses composantes (associatives, syndicales et institutionnelles). Continuons, Chers Collègues, de garantir la laïcité, moteur de notre fonctionnement et à nous investir pour la réussite de nos élèves dans une école où il fait bon vivre ensemble.

Maintenant je laisse la parole à notre secrétaire pour son rapport d'activités :

Rapport d'activités du Secrétaire :

Je vous adresse un grand **BRAVO** Mesdames et Messieurs, mes chers Collègues. Vous avez visité 26 écoles des Circonscriptions de Béthune 3 & 4; ce qui représente 184 classes et vous avez ainsi veillé au bien-être de 3784 élèves.

En fait de rapport d'activités, je vais surtout vous parler de vos activités à vous puisque vous avez dernièrement effectué la visite des écoles où vous êtes normalement le titulaire au Conseil d'école. Aussi, vous êtes connus dans

les établissements visités, les enseignants ont l'habitude de vous voir, les enfants peut-être aussi et les visites se passent en général dans une ambiance bon enfant, je veux dire de manière décontractée.

En lisant vos rapports, on arrive à dégager de nombreuses informations notamment sur les effectifs, l'encadrement, les bâtiments, la santé des élèves, leur sécurité (on arrive même à savoir à la seconde près combien de temps ont duré les différents exercices de sécurité, incendie avec sortie des locaux (dans le calme et avec le registre d'appel), PPMS, attentat-intrusion avec confinement (tiens ! ça me rappelle le tristement célèbre COVID 19, pas vous ?). On sait également, en vous lisant, quels sont les travaux réalisés et surtout ceux qui restent à faire et qu'il faudra suivre. Souvent ces visites d'école se déroulent en présence du Maire de la commune, d'un adjoint ou conseiller municipal ce qui donne un caractère officiel et important à votre travail. Vous savez aussi où les enfants ont fait leurs sorties pédagogiques (musée, ferme, cirque, théâtre, concert...). Vous savez comment se déroulent les séances d'éducation physique et où elles se déroulent, dans une salle avec équipement, dans une salle avec déplacement, sur un stade, dans une piscine ou autre... Vous savez également comment fonctionne l'école inclusive, s'il y a des AVS et autres intervenants dans les classes. En vous lisant, on sait également si les enfants mangent correctement à la cantine et pour quel prix ; encore un peu et on vous donnerait les menus de la semaine. C'est quand même **énorme** la quantité et la précision des renseignements que vous détenez. Il est donc essentiel et indispensable, (et cela a dû vous être dit lors de votre formation ou cela vous paraît l'évidence même) que votre discrétion soit d'une solidité sans faille.

Alors, maintenant, après ces considérations générales, entrons dans les détails de vos travaux. Je dois vous dire qu'il m'est parfois difficile de vous lire mais comme dans ma carrière d'institut j'avais l'habitude de déchiffrer les hiéroglyphes de certains de mes élèves, j'arrive à traduire vos rapports. Beaucoup d'entre vous ne lisent pas les consignes que l'on vous donne. Dans la liste des titulaires aux Conseils d'école et visites d'école, il est écrit que les rapports doivent être rédigés à l'encre noire et en 3 exemplaires, l'original pour les archives de notre Délégation, un pour le Maire de la commune s'il ne participait pas à la visite et enfin, un exemplaire pour l'I.E.N de la Circonscription concernée. Très souvent cette règle n'est pas appliquée et je suis contraint de faire des photocopies. Parfois aussi, le rapport est incomplet (certaines rubriques ne sont pas renseignées) ou le rapport est signé par des inconnus, ou n'est pas daté, ou contient des dates contradictoires. Aussi, je vous demande de faire un effort pour remplir avec beaucoup de sérieux et de précision le rapport qui doit montrer au public, que nous sommes, nous les DDEN, des gens dignes de confiance afin de ne pas entacher notre image. Si nous voulons recruter de nouveaux DDEN, nous devons être irréprochables.

Je vais maintenant vous dresser une synthèse de ce qui se passe dans notre Délégation.

Circonscription de Béthune 3. IEN Mme Stéphanie SOUCHON.

Circonscription de Béthune 4 . IEN M. Jérôme Duée.

Ecole élémentaire Simone Veil de Beuvry. Elle est dirigée par M. Bray. La visite a été effectuée le 10 janvier 2025 par Bernard Leroy assisté de Marc Willemant, en présence de M. Beauvois, adjoint au Maire. Les effectifs sont en hausse avec 218 élèves pour 9 classes (TE : 21,22). La fusion des 2 écoles Camus-Sand pour devenir Simone Veil a fait passer la structure de 12 à 9 classes. La cantine accueille entre 100 et 120 rationnaires. Pour les travaux, l'aménagement de la cour végétalisée et la construction d'un bâtiment modulable de 150 m² avec rampe d'accès pour PMR ont été réalisés ainsi que l'installation d'un éclairage LED et de la fibre pour les 2 bâtiments. Il reste à bitumer le sol abîmé suite aux travaux et aussi à réaliser des traçages au sol (jeux ...).

Ecole primaire André Chénier de Beuvry. Elle est dirigée par Mme Testas. La visite a été effectuée le 6 février par Pascal Dacquembronne assisté de son épouse Régine (qui en était à sa deuxième visite) et en présence de Pierre Beauvois, adjoint au Maire. Les effectifs sont en baisse avec 111 élèves pour 5 classes (TE : 22,2). La cantine accueille environ 90 rationnaires. En ce qui concerne les travaux, il est demandé des aménagements côté Mme Pecqueur où il y a des problèmes d'humidité et la peinture des sous-bassements et la protection des poteaux.

Ecole maternelle Colette de Beuvry. Elle est dirigée par Mme Binauld. La visite a été effectuée le 23 janvier par Bernard Leroy assisté de moi-même. Les effectifs sont en légère baisse avec 98 élèves pour 4 classes (TE : 24,5). La cantine accueille une cinquantaine de rationnaires. Les travaux n'amènent aucune remarque particulière. Il est demandé la pose de cloisons de séparation dans les toilettes.

Ecole primaire Jean de la Fontaine de Beuvry. Elle est dirigée par M. Groux. La visite a été effectuée le 6 février par Pascal Dacquembronne en présence de Pierre Beauvois, adjoint au Maire. Les effectifs sont stables avec 85 élèves pour 4 classes (TE : 21,25). La cantine accueille entre 65 et 70 rationnaires chaque jour. Il n'y a pas de problème particulier à signaler en ce qui concerne les travaux.

Ecole maternelle Léo Lagrange de Beuvry. Elle est dirigée par Mme Buquet. La visite a été effectuée le 13 janvier par moi-même assisté de Régine Dacquembronne qui faisait son baptême de DDEN visiteuse d'école. Les effectifs sont stables avec 46 élèves pour 2 classes (TE :23). Les travaux n'appellent aucune remarque particulière puisque la construction n'a qu'une dizaine d'années. La cantine accueille entre 25 et 30 rationnaires.

Ecole primaire Jacques Prévert de Beuvry. Elle est dirigée par Mme Emilie Gineste qui a pris la place de Benjamin Pottié, nommé IEN dans la Somme. La visite a été effectuée le 16 février par moi-même assisté de Bernard Leroy. Les effectifs sont stables avec 167 élèves pour 7 classes (TE : 21,5). Pas de problème particulier en ce qui concerne les travaux, les bâtiments étant relativement récents. La cantine accueille 70 rationnaires en 3 services.

Ecole primaire Clémence Quinio de Festubert. Elle est dirigée par Mme Kaczmarek. La visite a été effectuée le 14 novembre 2024 par Mme Marie-Catherine Motte en présence de Mme Dutériez, adjointe au Maire. Les effectifs s'élèvent à 134 élèves pour 6 classes (TE : 22,33). Pour les travaux réalisés, il est à noter la mise sous clés des draisiennes dans un coffre afin qu'elles ne servent qu'à certains moments précis de la journée. Un local supplémentaire est demandé pour les prises en charge extérieures (réseau d'aide, psy...) et un bureau pour la direction. Un rafraîchissement des peintures dans les classes élémentaires serait le bienvenu et il y a aussi des problèmes dans les sanitaires. La cantine accueille journalièrement 80 rationnaires.

Ecole primaire Marie-Paul Armand de Verquigneul. Elle est dirigée par Mme Magali Depretz. La visite de l'école a été effectuée le 13 janvier par Bernard Pruvost (L) assisté de Géraldine Leroux en présence de Mme Françoise Basson de la mairie. Les effectifs sont en légère baisse avec 168 élèves pour 8 classes (TE : 21). Dans les travaux à effectuer, il serait souhaitable d'installer une porte sur le parvis de l'école pour le périscolaire.

Ecole maternelle Les Capucines de Labourse. Elle est dirigée par Mme Pecqueux. La visite a été effectuée le 16 janvier par Marylène Pruvost en présence de Bernard Pruvost son mari qui est adjoint au maire. Les effectifs sont stables avec 118 élèves pour 5 classes (TE : 23,6). Les travaux à exécuter sont pris en charge rapidement par la commune et il n'y a rien d'urgent à signaler. La cantine communale accueille chaque jour une soixantaine de rationnaires en 3 services.

Ecole élémentaire Maurice Carême de Labourse. Elle est dirigée par M. Mechtoub. La visite a été effectuée le 28 janvier par Marylène Pruvost assistée de Géraldine Leroux en présence de Bernard Pruvost (L), adjoint au Maire. Les effectifs s'élèvent à 212 pour 9 classes (TE : 27,55). L'installation de bancs dans l'ancienne cour de l'école maternelle est demandée. Le nombre des rationnaires à la cantine atteint 135.

Ecole maternelle Claude Monet de Sailly-Labourse. Elle est dirigée par M. Vandaele Frédéric. La visite a été effectuée le 10 janvier par Géraldine Leroux assistée de Bernard Pruvost(L). Les effectifs s'élèvent à 63 élèves pour 3 classes (TE : 21). Les travaux n'appellent aucune remarque particulière. Il est cependant demandé la pose d'une gâche ouvrable à distance à la porte d'entrée principale. La cantine accueille journalièrement 40 rationnaires.

Ecole élémentaire Georges Brassens de Sailly-Labourse. Elle est dirigée par M. Vandaele Frédéric. La visite a été effectuée le 10 janvier par Géraldine Leroux assistée de Bernard Pruvost (L). Les effectifs s'élèvent à 127 élèves pour 6 classes (TE : 21,16). Les travaux réalisés ont porté sur la réfection du préau, la création de sanitaires, l'extension de la cantine la pose de nouvelles menuiseries et le remplacement de 2 chaudières. Aussi, il n'y aura pas de nouveaux travaux à prévoir cette année. Le nombre de rationnaires à la cantine s'élève à 120.

Ecole primaire de Cambrin. Elle est dirigée par Mme Kozack. La visite a été effectuée le 4 février par Francis Pruvost. Les effectifs sont en hausse avec 138 élèves pour 6 classes (TE : 23). Les travaux de peinture ont été réalisés dans les classes ainsi que le remplacement des stores. Cette année, la demande est faite de repeindre la classe de CE1 CE2, changer les stores et de supprimer le sol mou dans la cour. Le matériel informatique obsolète mériterait d'être remplacé. La cantine accueille environ 85 rationnaires. L'école de Cambrin n'ayant pas de nom, on pourrait suggérer au DDEN de souffler l'idée à la directrice de baptiser son école

Ecole primaire Pierre Baudel de Noyelles-les-Vermelles. Elle est dirigée par Mme Vandebusshe. La visite a eu lieu en mars par Marc Willemant en présence de Mme Bocquet, adjointe au maire. Les effectifs sont en baisse avec 231 élèves pour 10 classes (TE : 23,1). Les travaux concernent des wc qui ont été entièrement refaits. La cantine accueille jusqu'à 120 rationnaires parfois 130.

Ecole primaire Marcel Lejosne de Richebourg. Elle est dirigée par Mme Caroline CZECH. La visite a été réalisée le 22 février par Marc Willemant. Les effectifs sont en baisse avec 212 élèves pour 10 classes (TE : 21,2). Pour les travaux à réaliser, la pose d'un interphone qui était déjà une urgence l'année dernière, sera réalisée au cours de cette année. La cantine accueille 180 rationnaires ce qui nécessite une surveillance importante (enseignants et personnel communal).

Ecole primaire les 4 vents de Gouy-Servins. Elle est dirigée par Mme Ciesielski. La visite a été effectuée par Romain Hecquefeuille. C'est une école de 6 classes avec 4 élémentaires et 2 maternelles. Les effectifs, en baisse s'élèvent à 113 élèves pour 6 classes (TE : 17,83). En ce qui concerne les travaux, la commune projette la construction d'un nouveau bâtiment pour la cantine. La cantine actuelle accueille une soixantaine de rationnaires.

Ecole maternelle Marie Curie de Hersin-Coupigny. Elle est dirigée par Mme Dzierwa. La visite a été effectuée le 14 janvier par Géraldine Leroux. Les effectifs atteignent 63 élèves pour 3 classes (TE : 21). Depuis ces dernières années l'accent est mis sur les revêtements de sols (carrelages et synthétiques). Pas de commentaires sur la restauration scolaire.

Ecole élémentaire Jeannette Prin de Hersin-Coupigny. Elle est dirigée par Mme Fiquet. La visite a été effectuée le 18 novembre 2024 par Romain Hecquefeuille. Les effectifs s'élèvent à 108 pour 5 classes (TE : 21,6) et il y aura 31 départs en 6° pour 8 inscriptions en Cp. Pas de travaux importants à prévoir. Le changement de mobilier pour la classe de CP devient indispensable car les élèves ont encore les tables très inconfortables où le siège est attaché à la table. La cantine accueille journalièrement 35 rationnaires.

Ecole élémentaire Jules Vallès de Hersin-Coupigny. Elle est dirigée par Mme Demuyneck Aline. La visite a eu lieu le 21 février effectuée par Romain Hecquefeuille. Les effectifs s'élèvent à 107 élèves pour 5 classes (TE : 21,4). Pas de travaux à prévoir si ce n'est les aménagements du préau à terminer. Aucune précision en ce qui concerne la cantine.

Ecole primaire Henri Puchois de Laventie. Elle est dirigée par M. Boyaval Christophe. La visite a eu lieu le 13 janvier, effectuée par Béatrice Kwasnik. Les effectifs sont en baisse avec 348 élèves pour 15 classes (TE : 23,2). Pour les travaux à réaliser, il faudrait améliorer les accès pour les personnes handicapées et aménager la cour. La cantine accueille environ 250 rationnaires. Le préau n'est pas adapté au nombre d'élèves.

Ecole maternelle Henri Cousin de Lestrem. Elle est dirigée par Mme Flament Erika. La visite a été effectuée le 6 février par Béatrice Kwasnik en présence de Mme Hiel, adjointe au maire attachée aux affaires scolaires. Les effectifs sont stables avec 130 élèves pour 5 classes (TE : 23). Les classes ont été totalement rénovées en 2018. La cantine accueille environ 80 rationnaires.

Ecole élémentaire René Flament de Lestrem. Elle est dirigée par Mme Erne. La visite a été effectuée le 3 février par Béatrice Kwasnik en présence de Mme Hiel, adjointe au maire attachée aux affaires scolaires. Les effectifs sont stables avec 196 élèves pour 9 classes (TE : 21,77). Pour les travaux, rien à signaler mais il serait souhaitable de changer les tableaux blancs qui sont très dégradés. La cantine reçoit environ de 110 rationnaires chaque jour.

Ecole maternelle Jacques Prévert d'Annequin. Elle est dirigée par Mme Suret. La visite s'est déroulée le 10 mars, effectuée par Marc Willemant en présence de Mme Braem, adjointe au maire et Mme Gaudin, conseillère municipale. Les effectifs sont stables avec 98 élèves répartis dans 4 classes (TE : 24,5). Une alarme lumineuse a été installée pour le PPMS, il resterait à repeindre les classes. La cantine accueille une soixantaine de rationnaires sur 2 services. Il n'y a pas de travaux importants à prévoir hormis les travaux d'entretien courant.

Ecole élémentaire André Deuve à Annequin. Elle est dirigée par Mme Dos Santos. La visite a été effectuée le 18 mars par Marc Willemant en présence de Mme Braem, adjointe au Maire et Mme Baudin, conseillère déléguée. Les effectifs sont en légère baisse avec 105 élèves pour 5 classes (TE : 20,1). Concernant les équipements, le rétro-projecteur a été remplacé mais il serait nécessaire d'installer de nouveaux tableaux dans les classes. Aucun travaux ne sont à prévoir cette année. La cantine accueille chaque jour 70 rationnaires sur 2 services.

Ecole élémentaire St Exupéry de Noeux-les-Mines. Elle est dirigée par M. Bernard Turpin. La visite a eu lieu le 17 janvier, effectuée par Bernard Pruvost (L) assisté de Christian Molleda, en présence de Dominique Blondel, adjoint au Maire. Les effectifs s'élèvent à 310 élèves pour 18 classes (TE : 17,22). Il y a une baisse de 38 élèves par rapport à l'année dernière. Des travaux de rénovation ont été réalisés mais il en reste à faire et ils sont faits un peu tous les ans.

Ecole élémentaire Louis Pergaud de Noeux-les-Mines. Elle est dirigée par Mme Martine Pawlak. La visite a été effectuée le 16 janvier par Christian Molleda assisté de Bernard Pruvost (L) en présence de Dominique Blondel, adjoint au Maire. Les effectifs sont en légère baisse avec 274 élèves pour 15 classes (TE : 18,26). Pour les travaux, il semblerait urgent d'agrandir la salle de réunion de 15 m² car trop exigüe lors des Conseils d'école. La cantine, installée dans la salle des fêtes depuis le Covid, accueille chaque jour plus de 100 rationnaires.

Voilà, j'en ai terminé. Si vous avez des commentaires ou des questions, je suis là pour y répondre. Aucune question n'étant soulevée, on passe au vote et le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

Maintenant passons au rapport financier par notre trésorière

Rapport Financier du Trésorier :

Bilan de l'année 2024 :

Il reste sur le compte bancaire au 31 Décembre 2024 : un solde de 1.552,67 €

Présentation du Budget Prévisionnel 2025 : 1552,67 €

Bilan joint – Adopté à l'unanimité.

Cotisation 2024 :

Je rappelle que la cotisation annuelle démarre du 1^{er} Janvier et se termine le 31 Décembre.

Lors de l'AG de l'UD 62 du 15 Mars 2025, les adhérents ont maintenus la cotisation pour 2025 à 30 €. Dans le détail : 20 € pour l'Union Nationale y compris le délégué, 10 € pour notre union départementale et 1 € pour la section de Beuvry soit 31 €. Pour notre section de Beuvry, Nous vous proposons de rester avec le montant de 2024 soit **31€**. Approuvé à l'unanimité.

Je profite de la présence du trésorier de L'Union Départemental DDEN 62, Jean-Pierre SAILLY, pour lui remettre le chèque de rétrocession des cotisations de la délégation de Beuvry 2025, d'un montant de cinq cent dix euros (510€), ainsi que le listing des adhérents de la délégation à ce jour.

Notre trésorière nous propose pour 2026 de revoir à la hausse les demandes subventions municipales. Dans cette optique Roger GOULOIS, nous présente ce qui se fait sur le secteur de Liévin : un partenariat avec l'ADATEEP (animation sécurité transport) pour une intervention dans les écoles. Il resterait à charge pour la délégation paiement de location des bus qui pourrait justifier auprès des Maires de demander une subvention plus importante.

Renouvellement quadriennal

Comme vous le savez cette année, pour les anciens, nous devons renouveler notre mandat de DDEN pour 2025-2029. Avant nous devions refaire le dossier de candidature comme la première fois. Mais les discussions au niveau de la fédération et de l'Éducation Nationale, puis au niveau de l'Union départementale DDEN du Pas de Calais et le DASEN, il a été convenu que chacun d'entre nous qui souhaite prolonger son mandat, remplisse « une attestation de renouvellement de mandat », l'original étant transmis au président de délégation pour signature, puis qui transmet au Président départemental pour le 15/05/2025 au plus tard, qui présentera toutes les attestations au DASEN lors d'une réunion à cette effet en juin 2025.

Je vous ai fait parvenir ce formulaire simplifié par mail. Quatre absents, à notre AG m'ont déjà fait retour de leur attestation. Si vous avez rempli votre formulaire, vous pourrez me le remettre à la fin de la réunion.

Modification des listes des collègues aux conseils d'écoles et visites d'écoles :

Vu la demande de Mme Béatrice KWASNIK, ayant des problèmes de santé, qui justifient son absence aujourd'hui, qui souhaite que l'un d'entre nous la remplace au conseil et visite d'école de l'école Henri PUCHOIS de LAVENTIE. Marc comme tu l'as déjà fait peux-tu assurer le remplacement ?

Pour les autres écoles de Béthune 4 : reste inchangé pour les conseils et visites écoles (Lecture)

De ce son côté M. Bernard LEROY, m'a fait part de son souhait de ne pas renouveler son mandat de DDEN au-delà de Juin 2025, donc voici les listes des DDEN aux conseils d'école Béthune 3 pour la rentrée 2025/2026 (lecture)

Les listes vous parviendront par mail.

Présentation du site UD DDEN 62 :

Je laisse la parole à Marc pour nous donner des informations sur le site de l'UD DDEN 62

Marc nous présente le site de l'UD DDEN 62, par le biais de nos téléphones portables. Ensuite il nous présente un système d'alarme pour les PPMS qui fonctionne dans une commune. Il se charge de nous fournir, à chacun d'entre nous, les coordonnées de ce système pour que nous puissions le suggérer en conseil d'école aux représentants des municipalités.

Questions diverses :

Pas de questions diverses

Après une photo de groupe la séance a été levée à 12h15.

Le Secrétaire,
Bernard Pruvost (F)

Le Président
Pascal Dacquembronne

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dacquembronne', written in a cursive style on a light blue background.